

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
42	42	38

L'An deux mille dix et le mardi 30 novembre à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, légalement convoqué le 23 novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil à Louvie-Juzon, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, BAYLAUCQ, BARATS Jean-Claude, PAROIX, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONNAVE, CASAU, CASADEBAIG Robert, LABERNADIE, SARRAILH, BOUSQUET, SANZ, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOURTEROT, CLAVIER, HELIP, GANTCH, CASENAVE, TOUTU, LAMOURE, MOUNAUT Marie-Josée et HOURQUEIG.

Présent(s) suppléant(s) : Mme CATRIULET (représentant de M. CAMBILHOU)
M. MOUNAUT (représentant de M. SACAZE)
M. GASSIE (représentant de M. LAUR)
Mme ARRIBE-PAROIX (représentant de M. BOUSSOU)

Mme NOUGUE-DEBAT donne procuration à M. CASADEBAIG Robert

Secrétaire de séance : M. CASADEBAIG Didier

OBJET : Service GENERAL – Désignation de représentants de la CCVO à l'association « Relais des 2 Gaves »

Le Président informe que pour l'association « Relais des 2 Gaves » de nouveaux statuts ont été adoptés en assemblée générale extraordinaire le 25 septembre dernier et parmi les membres de droit doivent être désignés un représentant pour le président de la CCVO et deux représentants de la CCVO avec leur suppléant.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DESIGNE comme membres de l'association « Relais des 2 Gaves »

- Mme MOUNAUT Marie-Josée comme représentant du président de la CCVO,
- M. BARATS Jean-Claude comme représentant titulaire de la CCVO,
- M. MARQUE Laurent comme représentant titulaire de la CCVO,
- M. CARRERE Jean-Bernard comme représentant suppléant de la CCVO,
- M. BOUSSOU Jean comme représentant suppléant de la CCVO.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président



Francis COUROUAU

REÇU

le - 2 DEC. 2010

SOUS-PRÉFECTURE
OLONON ST^E MARIE